

Besoin de conseils

Par **joh29**, le **11/01/2011** à **13:54**

Bonjour, je suis étudiante en 3ème année et il va bientôt falloir choisir un master et cela commence à m'angoisser parce que je n'ai pas de choix fixe! Je pense m'orienter autour du droit privé et j'ai 2 masters qui pourraient m'intéresser: le master droit social ou le master droit privé option carrières judiciaires. J'aimerais avoir quelques renseignements sur le master droit social et connaître les débouchés.

Je suis un peu perdue, merci de vos conseils!

Par **jeeecy**, le **11/01/2011** à **16:45**

chaque master étant différent, de quels masters parles-tu? de quelle fac?

Par **joh29**, le **11/01/2011** à **22:05**

Je suis à la fac de Rennes 1, il s'agit d'un master droit social pour le M1 (c'est une appellation générale) et en M2 il y a une spécialisation droit du travail et de la protection sociale. Ce qui me plait le plus c'est le contentieux du droit du travail avec la défense des intérêts d'une entreprise ou de ses salariés et le conseil. Je sais que je ne veux pas faire avocate, mais je me demande si dans ce domaine il y a des débouchés... Merci.

Par **jeeecy**, le **13/01/2011** à **08:24**

oui il y a pas mal de débouchés, notamment tous les juristes en droit du travail dans les entreprises ;)

maintenant c'est comme pour chaque métier, il faut avoir connaissances des opportunités d'embauche ;)

Par **bulle**, le **13/01/2011** à **09:44**

Bonjour,

Le master droit privé option carrières judiciaires est, en général, choisi par les personnes qui souhaitent passer le concours d'entrée à l'école d'avocat ou encore celui de l'ENM. Sinon pour compléter ce qu'à dit Jeeecy sur le Master droit social, il y a aussi la possibilité de passer des concours comme celui d'inspecteur du travail ou encore de contrôleur du travail.

:))

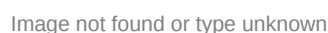
Bonne chance dans ton choix 

Par **alex83**, le **13/01/2011** à **20:37**

Bonjour,

Le Master 2 carrière judiciaire [i:2o1pxfd3]a priori[/i:2o1pxfd3] est à prendre avec des pincettes puisqu'il ne vous permet pas une spécialisation. Donc si les concours sont loupés, ce que je ne vous souhaite bien évidemment pas, mais toujours prévoir des plans de secours, vous vous retrouverez sans spécialisation...

De plus, une spécialisation, suivant laquelle est choisie, "prépare" aussi bien au concours d'avocat ou magistrat je pense. Donc bien peser le pour et le contre. Si j'étais vous, et suivant ce que vous nous présentez, je choisirais sans doute le master spécialisé en droit du travail ;-)



Par **Mao**, le **14/01/2011** à **11:20**

Pour une formation plus "recherche", il y a l'excellent Institut d'Études du Travail à Lyon II.